VERS LES DÉCHÈTERIES DIGITALISÉES

STACKR DÉCRYPTE LA SITUATION



Contactez-nous: 04 72 25 10 42 | marcom@stackr-group.fr

Suivez-nous: STACKR LinkedIn | YouTube

www.stackr-group.fr

Conception et rédaction : Barbara MOUTOT et Alexia MARIN

Service Communication

SOMMAIRE

1	LES OBJECTIFS D'UNE DÉCHÈTERIE	5
2	LES ÉLÉMENTS ESSENTIELS À L'AMÉNAGEMENT DE VOTRE DÉCHETERIE	6
3	DIGITALISER L'ACCÈS À VOTRE POLE DECHETS	7
4	CE QUE STACKR PROPOSE	8
5	COMMENT PROTÉGER VOTRE DÉCHETERIE ?	9
6	CE QUE STACKR PROPOSE	10
7	REPENSER LE RÔLE DE VOTRE DÉCHÈTERIE	11

Dans un contexte d'évolution technologique permanente, il est légitime de s'interroger sur ce que doit être « la déchèterie de l'avenir ».

Un fonctionnement moderne, facile à exploiter au quotidien, permettant de limiter les coûts de fonctionnement mais aussi les accidents.

La déchèterie d'aujourd'hui doit proposer un service performant aux usagers (peu ou pas de temps d'attente, une bonne signalétique sur le site aussi bien pour la circulation que pour le dépôt des déchets, etc.). Elle doit aussi être sécurisée pour les usagers et pour le personnel (différents accès, matériel aux normes, etc.). Elle doit également permettre une valorisation des déchets et elle joue un rôle majeur dans le développement des recycleries.



LES OBJECTIFS D'UNE DÉCHÈTERIE

Les déchèteries ont été créées pour répondre aux objectifs suivants :

- Economiser les matières premières en recyclant certains déchets tels que la ferraille, les huiles usagées, le verre, le carton
- Favoriser le principe du tri par l'usager dans l'organisation générale du cycle d'élimination des ordures ménagères
- Eviter la multiplication des dépôts sauvages sur le territoire de la Communauté de Communes
- Permettre à la population d'évacuer les déchets qui ne sont pas pris en charge par la filière traditionnelle, dans de bonnes conditions.



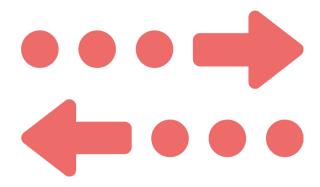
LES ÉLÉMENTS ESSENTIELS À L'AMÉNAGEMENT DE VOTRE DÉCHETERIE

La déchèterie doit être aménagée de manière réfléchie, simple et pratique pour faciliter l'utilisation, le tri et inciter l'usager à revenir.

besoins évoluant, il est indispensable d'organiser la circulation des flux en son sein pour éviter les encombrements et les accidents. Cela commence par la régulation des flux entrants car la circulation sur la plate-forme génère des encombrements de quais et même des accidents. Le gardien peut assumer cette tâche occasionnellement mais lorsque la situation perdure, cela peut vite devenir incontrôlable. Le gardien ne peut alors plus se concentrer sur son métier et sur ses principales missions. La qualité du tri risque donc d'être altérée. D'autres solutions de gestion des accès sont possibles, dont la solution de contrôle d'accès automatisée proposée par STACKR.

Le type de véhicules des usagers est aussi à prendre en compte pour l'aménagement de votre/ vos déchèteries. Les déchèteries publiques sont conçues pour recevoir des particuliers (voiture, petit camion <3,5 tonnes ou Véhicule Léger avec ou sans petite remorque attelée). Dans le cas de déchèteries acceptant les camions, elles doivent s'équiper d'une voirie "lourde" plus coûteuse, renforcer les murs des quais et augmenter la taille des aires de circulation et de manœuvre.

Dans tous les cas, il est nécessaire d'éviter les croisements de flux en aménageant la circulation afin que les flux entrants/sortants ne se croisent qu'au niveau de l'entrée ou en aménageant une entrée et une sortie distincte. Un marquage au sol et des panneaux pour indiquer le sens de circulation sont aussi utiles. Les croisements de flux entre les usagers et les camions bennes des repreneurs sont par ailleurs à proscrire pour éviter les accidents dissocier les entrées/sorties des différents flux, organiser un bas et un haut de quai pour les usagers et pour les repreneurs.



DIGITALISER L'ACCÈS À VOTRE POLE DECHETS

Faciliter et sécuriser l'accès aux déchèteries pour vos usagers

Les différents moyens mis en place actuellement :



• Le libre accès

Cette méthode ne permet pas de connaître l'identité, la provenance de l'usager, ni la nature et le volume des déchets apportés.



L'autocollant

La collectivité délivre un autocollant à apposer sur le pare-brise du véhicule. Il permet d'identifier le propriétaire du véhicule, de supposer sa provenance mais pas de connaître la nature et le volume des déchets si le gardien ne tient pas un registre renseigné.



La carte

Elle est délivrée par la collectivité locale et est soumise à un contrôle lorsque l'usager la présente au gardien du site. Une pièce d'identité est également nécessaire. Elle permet de supposer la provenance mais pas de connaître la nature et le volume des déchets si le gardien ne tient pas un registre renseigné.



Le badge magnétique

Le badge magnétique peut donner l'identité de l'usager sur présentation d'une pièce d'identité correspondante, sur la provenance de l'usager et de ses déchets mais pas sur leur nature et leur volume à moins que le gardien ne l'indique sur son terminal lecteur de badge. Pour réaliser un suivi des apports, adapter les jours et heures d'ouverture de la déchetterie, prévoir les rotations des bennes à déchet, il est essentiel de pouvoir comptabiliser les volumes ou les tonnages de déchets entrants par catégories.

AUGMENTEZ LE NIVEAU DE SERVICE AUX USAGERS DÉCHÈTERIES

En savoir plus

Vous souhaitez optimiser la gestion de vos déchèteries?

La solution de contrôle d'accès automatisé STACKR sans gestion manuelle ou même par badge ou carte, vous permet d'automatiser 100 % votre déchèterie.

Forte de son expérience de contrôle d'accès automatisé depuis plusieurs années, STACKR vous permet de tracer la totalité des véhicules via la lecture de plaque d'immatriculation afin de sécuriser vos sites en limitant les risques d'accident.

Notre solution de contrôle d'accès vous permet également d'optimiser votre gestion en automatisant la facturation. Cette solution vous permettra enfin d'identifier les abus et d'augmenter votre volume de facturation. Vous pourrez grâce à notre solution centralisée sur une plateforme globale et évolutive, affiner vos horaires d'ouverture, optimiser les emplois du temps de vos opérateurs en fonction du flux tout en leur simplifiant la vie et optimiser les collectes des bennes en bas de quais.



COMMENT PROTÉGER VOTRE DÉCHETERIE ?

« Fouille et récupération interdites »

Les matières premières telles que les métaux ou certains composants électroniques et électriques attirent de plus en plus les voleurs. Leurs coûts élevés en font des sources de revenus grâce à la revente. Ces vols représentent une perte de recettes pour la collectivité ou pour le gestionnaire de la déchèterie. Il est donc important de bien penser le stockage des déchets pour éviter les vols. Les matériaux ou objets sont souvent plus vandalisés que volés car seulement certains composants intéressent les voleurs à la revente (par exemple avec les batteries).

Des techniques pour dissuader et limiter les vols et le vandalisme sont donc à mettre en place :

- Clôturer le site en dehors des heures d'ouverture
- Stocker les matériaux susceptibles d'être volés dans des locaux fermés
- Compacter les matériaux ferreux car ils seront plus difficiles à extraire des bennes
- Évacuer les déchets en fin de journée si les bennes sont remplies
- La vidéoprotection.

 File est efficace car dissuasive



VIDÉOPROTECTION : SÉCURISEZ LES BIENS ET LES PERSONNES AU SEIN DE VOS DÉCHÈTERIES

En savoir plus

Un outil de **dissuasion au vol** et plus particulièrement durant la nuit (les déchèteries étant souvent isolées, les caméras dissuadent les intrusions sur le site). Le système permet à la fois de sécuriser le site en extérieur mais aussi les locaux intérieurs.

Une aide pour lever des doutes ou pour compléter des preuves lorsque qu'un accident est déclaré sur le site entre des véhicules/personnes.

Bien qu'essentiellement dissuasif, la vidéoprotection permet tout de même au gestionnaire du site d'avoir une vue et une surveillance du site depuis un bureau.



REPENSER LE RÔLE DE VOTRE DÉCHÈTERIE

Un nouvel objectif pour les déchèteries : Offrir une seconde vie à des objets en bon état, qui finissent d'habitude à la benne.

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire votée en décembre 2019 prévoit un objectif de -15% de déchets jusqu'à 2030. Une baisse qui représente 125 kg par habitant. En 2016, les dépôts en déchèterie comptaient pour plus de la moitié de cette quantité.

Il est donc nécessaire de proposer des alternatives pour détourner certains déchets du chemin des déchèteries.

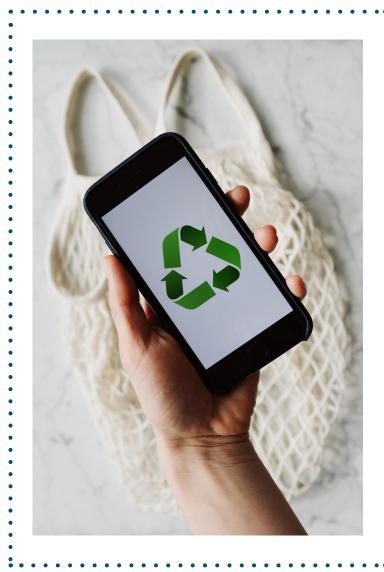
Par exemple, les végétaux représentent 44% du tonnage collecté en déchèterie. Ce volume pourrait diminuer en utilisant des techniques de paillage, compostage, mulching (technique de tonte sans ramassage de l'herbe) pour éviter la case « déchetterie ».

Une seconde vie pourrait aussi être donné à des objets actuellement directement jetés à la déchetterie.

Cependant, lorsque que le passage à la déchèterie ne peut être évité, il est important de trier les déchets pour créer de nouvelles ressources et participer à l'économie circulaire.

On sait que 43% des déchets jetés dans les bennes d'encombrants pourraient être triés et retransformés par la suite.

Une nouvelle façon de consommer serait donc l'élément déclencheur de l'évolution du rôle des déchèteries dans les prochaines années.



ET SI VOUS NOUS PARLIEZ DE VOS ENJEUX?

04 72 25 10 42 marcom@stackr-group.fr www.stackr-group.com





